

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
13/10/2014

Dossier complet le

N° d'enregistrement
F01114P0125

1. Intitulé du projet

Opération d'aménagement du secteur Feucherolles Colombet

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom TASSET Prénom Yannick

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Commune d'ORGEVAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale Yannick Tasset, Maire d'Orgeval

RCS / SIRET 2 17 80 4 6 65 0 0 01 3 Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Réalisation d'un programme de construction d'environ 12.700 m ² SdP dont 11.000 m ² de logements (en ce compris 50 logements sociaux au titre de la loi SRU)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Opération d'aménagement destinée à la construction de 12.700 m² SdP environ

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour objectif l'aménagement de terrains jouxtant le centre-ville et appartenant en majeure partie à la puissance publique. La réalisation du programme de construction va permettre de densifier le centre-ville, de contribuer aux obligations de la loi SRU, de réorganiser en partie la structure commerciale existante, d'ouvrir au public des espaces verts, de créer un équipement public multi-générationnel.

L'aménagement de ce projet sera réalisé en portant une attention particulière sur les points suivants:

- S'appuyer sur la qualité paysagère du quartier
- maintenir 7.000 m² d'espaces libres sur l'emprise totale de 1,7 hectare
- concertation avec les habitants avant le choix du projet architectural

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'opération sera conduite par un concessionnaire retenu après une procédure de mise en concurrence organisée selon les articles R.300-4 à R. 300-11 du code de l'urbanisme.

Le concessionnaire devra respecter le programme de l'opération tel qu'il a été défini par une délibération du conseil municipal en date du 16/09/2014 et les dispositions de l'Orientation d'Aménagement inscrite au PLU. Ce dernier sera adapté pour permettre de réduire le nombre de places de stationnement de véhicules grâce à la mise en place d'un mécanisme de foisonnement.

Il sera exigé des candidats concessionnaires de proposer des dispositions techniques précises en matière de chantier propre, de gestion des déchets, de maîtrise des nuisances (circulation chantier, nettoyage, réduction des bruits, des poussières,...). Les propositions du candidat retenu après négociation figureront en tant qu'obligation dans le traité de concession.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Amélioration du fonctionnement du centre-ville :

- amélioration du tissu commercial
- création d'un équipement de rencontre pour les personnes âgées, rapprochement au centre-ville du Point d'Accueil Jeunes, regroupement de ces deux équipements pour faciliter les relations multi-générationnelles.
- amélioration des cheminements piétons (liaison avec le centre-ville, création d'un cheminement le long du ru).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'opération sera soumise à des demandes de permis de construire (éventuellement avec, au préalable, un permis d'aménager)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation d'aménagement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise de l'opération	1,7 hectare
Programme de logements (dont 50 logements sociaux)	11.000 m ² SdP
Transfert des commerces (Supérette + commerce de détail)	1.250 m ² SdP
Équipement public (Salles multi-générationnelles)	250 m ² SdP
Transfert de la Poste	250 m ² SdP

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue de Feucherolles
78630 - ORGEVAL

Coordonnées géographiques¹

Long. 1° 58' 32" 276 Lat. 48° 55' 7" 424

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrains de l'opération en partie nu sans usage, en partie occupés par un verger basse tige, en partie par un parc de stationnement au sol provisoire, en partie par une propriété privée (maison individuelle + jardin)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU , zone 1AUDA, approuvé le 23 mars 2011, modifié le 17/10/2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection du clocher de l'église d'Orgeval
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les eaux pluviales, l'infiltration sera privilégiée, le rejet dans le ru du russe sera maîtrisé à travers la création d'un bassin de rétention.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet devrait être excédentaire en terres et une évacuation de déblais est prévue.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un apport sera nécessaire pour les matériaux de construction et de constitution de chaussée.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone concernée par le projet est une zone urbanisée assez pauvre d'un point de vue écologique (cf note intermédiaire - diagnostic écologique par société Ecosphère)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun espace de ce type recensé dans l'emprise du projet.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sous-sol argileux
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Extension limitée du réseau d'éclairage public.</p>
<p>Pollutions</p>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Patrimoine / Cadre de vie / Population</p>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact car :

- il concerne une zone U du PLU.
- il est sans impact important sur le plan de ses incidences au niveau de la faune et de la flore (cf. diagnostic en annexe)
- il respectera la charte des écoquartiers.
- sa réalisation sera maîtrisée par la collectivité à travers la signature d'un traité de concession qui contiendra des exigences supérieures à celles qui peuvent être imposées par la seule réglementation d'urbanisme



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Programme de l'opération approuvé par délibération du Conseil Municipal du 16/09/2014
Diagnostic écologique (note intermédiaire par société Ecosphère)
Périmètre de protection du clocher de l'église
Carte des aléas "retrait- gonflement des argiles"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Orgeval le, 10 octobre 2014

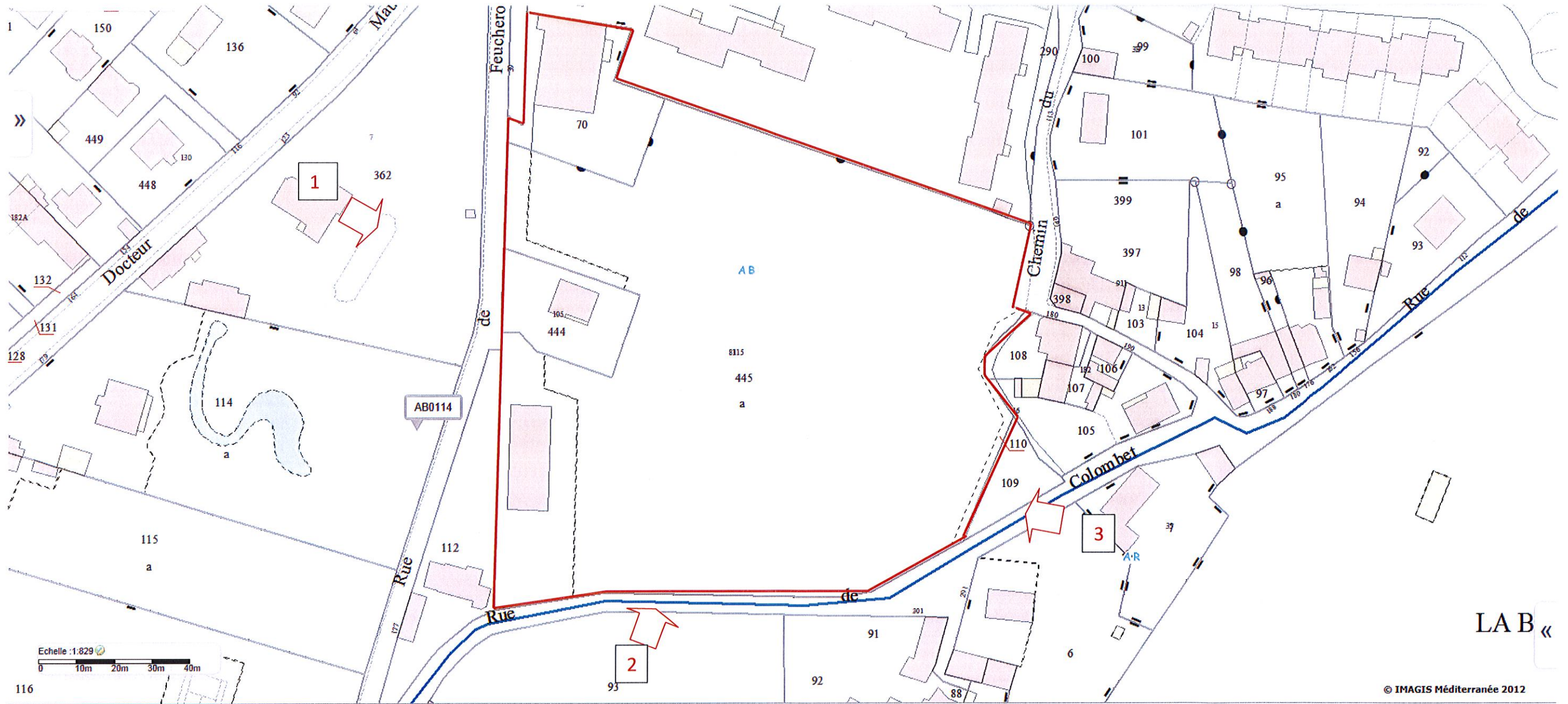
Signature



Projet



Vues



Vue 1



Vue 2













Vue 3



PLAN DU PROJET



-  Centre-ville
-  Extension de l'urbanisation en continuité avec le centre-ville du petit collectif au bâtiment de taille intermédiaire
-  Extension de l'urbanisation du petit collectif jusqu'au logement individuel
-  Parking arboré (*localisation de principe*)
-  Accès parking des logements en souterrain
-  Espace vert à aménager d'un seul tenant
-  Vues à préserver
-  Rû de Russe
-  Aménagement d'une promenade le long du rû
-  Principe de liaison piétonne



projet
Feucherolles



Immeuble collectif.

Maisons.

Rue

-  Communes
-  Sections
-  Subdivisions fiscales
-  Bâtiments Durs
-  Bâtiments Légers
-  Unités foncières



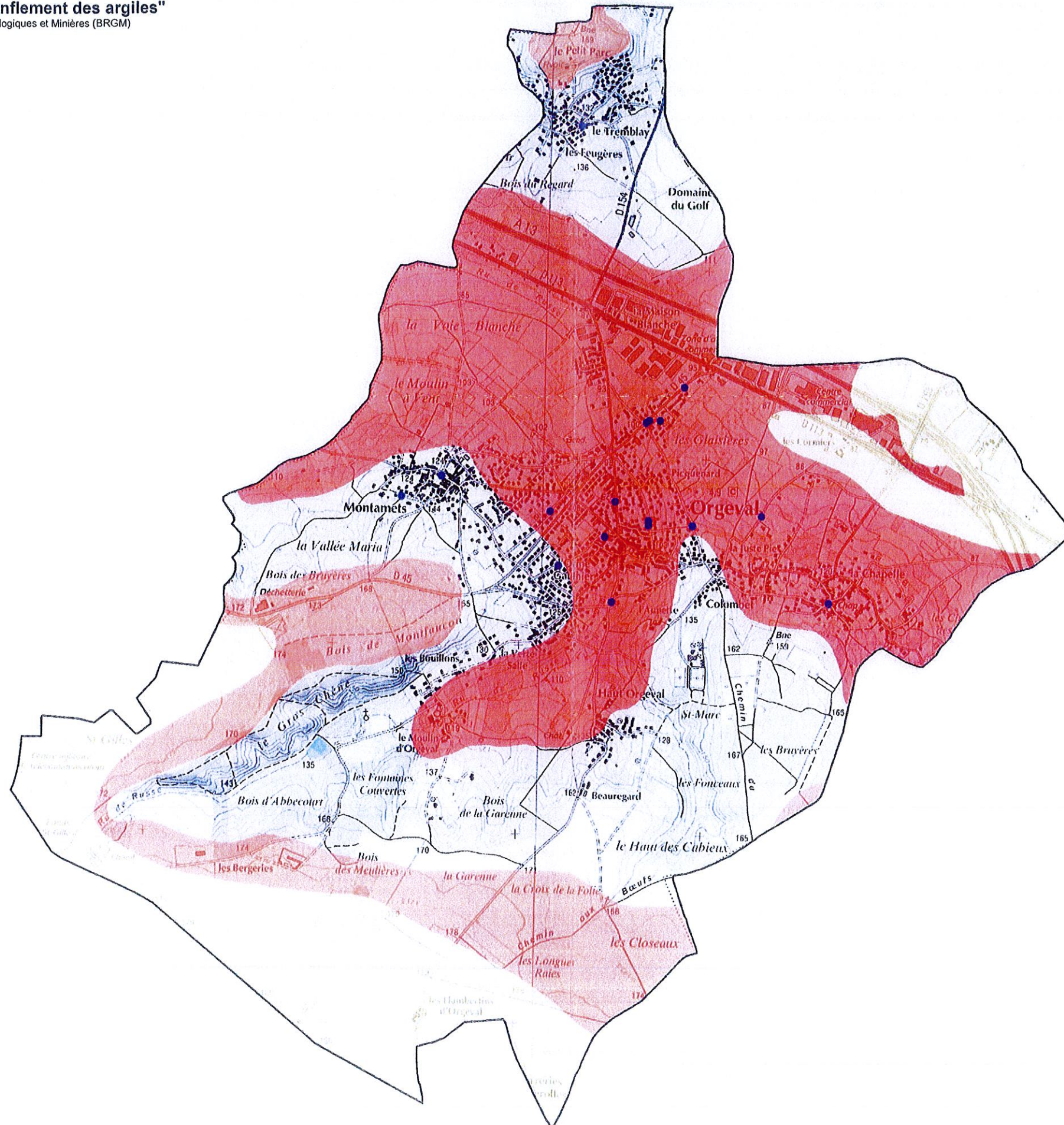
échelle 1:2 000



Sources :
 Direction Générale des Impôts - cadastre, mise à jour : 2010

Carte des aléas "retrait-gonflement des argiles"
 Source : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

0 500,0
 mètres



ZONES ALEAS

- Aléa fort
- Aléa moyen
- Aléa faible

SINISTRALITE ARGILE

- Sinistre recensé avant 2003



AC 1 : Eglise d'Orgeval et son clocher (édifice inscrit et classé)
Périmètre de protection de 500 mètres de rayon